

Ensemble, construisons l'avenir de Versoix



Ensemble, fédérons la créativité et les talents de notre ville !

Pour les élus PDC, il est important qu'au moment où notre commune développe son nouveau centre-ville, la Ville de Versoix définisse une nouvelle stratégie culturelle. En effet, le nouveau bâtiment communal du plateau de la gare dit le « Boléro », en l'honneur des racines versoisennes de la famille Ravel dont Maurice est sans doute le plus connu, proposera prochainement d'abondantes surfaces dédiées aux activités culturelles. Les domaines culturels existants tels que le cinéma, le livre, la musique, le patrimoine, les arts et spectacles se verront compléter par une salle d'exposition, des supports multimédias au sein d'une nouvelle bibliothèque, des salles de la médiation culturelle et un hall d'information et une petite scène dans le restaurant du rez-de-chaussée.

La culture contribue à la vie de la cité non seulement en divertissant ses habitants mais aussi en animant les lieux dans la ville, en mobilisant les partenaires et artistes locaux, en développant la sensibilité et l'éducation artistique pour toutes les générations... bref, en favorisant la cohésion sociale et l'image positive de Versoix.

Comme nous y invite notre conseiller administratif délégué, Cédric Lambert, la chance nous est donné de déployer les activités culturelles en rassemblant autour de projets novateurs les acteurs culturels et artistes, les milieux économiques et commerçants, l'important tissu associatif de la commune et les nombreux publics de Versoix et environ.



Pour la qualité de vie à Versoix, rejoignez-nous pour fédérer la créativité et les talents de notre ville !

Pierre Schenker et Sébastien Kaech, membres PDC de la commission Culture et Communication.

www.pdc-versoix.ch

aimerversoix@pdc-versoix.ch

PLR

Les Libéraux-Radicaux Versoix

Le PLR demande une baisse des impôts communaux

Patrick Malek-Asghar, Maire, qui tient le dicastère des finances, vient de présenter avec brio les comptes 2013 au Conseil municipal de Versoix. Un boni significatif a été réalisé grâce à la bonne tenue du budget de fonctionnement par le Conseil administratif et les services communaux, avec une économie sur les charges d'environ CHF 1 million, et de bonnes surprises au niveau des recettes concernant les personnes morales (entreprises).

En 10 ans, les impôts versés par les entreprises sont passés de CHF 475'000.- à CHF 2'750'000.- environ, reflétant l'arrivée de nouvelles activités à Versoix. L'impôt sur les personnes physiques rapportait CHF 15.4 millions en 2003 et il rapporte désormais CHF 23 millions.

Le centime additionnel était de 50 en 2002 et il a été baissé progressivement à 47, sans impact négatif sur l'équilibre du budget et les projets communaux importants.

Le PLR demande qu'une réflexion soit entamée pour continuer à baisser le centime additionnel de Versoix, qui reste élevé en comparaison cantonale. Ainsi, en Ville de Genève, le centime additionnel est de 45.5. S'aligner sur ce centime permettrait de continuer à être compétitif pour attirer des emplois. Les impôts des habitants de Versoix s'en trouveraient également équitablement réduits, ce qui permettrait à toute la population de bénéficier des retombées de cette politique dynamique.



Nicoletta Cacitti & Jean-Marc Leiser